



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 14 juin 2022

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	16	18

Date de la convocation : 09 juin 2022

Date d'affichage de l'ordre du jour : 09 juin 2022

L'an deux-mil-vingt-deux, le quatorze juin à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du neuf juin 2022, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

Présents : Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric et Madame SAHUT Géraldine.

Absents excusés :

Madame TALBOT Christine a donné pouvoir à Monsieur BRUNG Michel.

Monsieur TOUTAIN Éric

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Monsieur BRUNG Michel.

Madame LECOQ Annie a été nommée secrétaire de séance.

2022/51 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL SUPPLÉMENTAIRE 2022

Madame le Maire présente au vote le budget supplémentaire 2022 qui s'équilibre à la somme de 760 965,11 €, soit 473 208,26 € en section de fonctionnement et 287 756,85 € en section d'investissement.

Après avoir pris connaissance de ce budget supplémentaire, et répondu aux questions posées par les élus, Madame le Maire soumet à délibération ce projet de budget, qui sera exécuté au chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, ADOPTE le budget supplémentaire 2022 tel qu'il a été présenté.

Pour extrait certifié conforme
 Le Maire, Josiane LELIÈVRE

